Le 10. 7bre 1764.

Lettre servant de rapport qui admet les observations de la dame de Luuel, sage f. à chartres

J'ay reçu, Monsieur, les observations d'une Sage-femme de Chartres que vous m'avés envoyé le 8 du Courant delapart de l'academie pour en faire mon raport; comme l'objet de ces observations est de confirmer quelques uns des dogmes de pratique que j'ay mis au jour, j'aurai l'honneur delui rapeller que jenepuis ni nedois être juge et partie, c'est cequi m'oblige avous renvoyer ces observations pour que l'academie endispose comm'elle le jugera à propos. Je suis bien aise que cette occasion meprocure leplaisir devous renouveller les Sentimens du parfait et inviolable attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être Monsieur, Votre très humble et très obeissant serviteur

Levret

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 27 d. 28 n°2